



VISITE DU GARDE DES SCEAUX AU CD DU PORT

À la suite de la visite du ministre de la Justice,

FO JUSTICE tient à rappeler que la visite du ministre de la Justice au Centre de détention du Port s'inscrit dans les démarches initiées par notre organisation. N'en déplaise à certains.

FO JUSTICE a mis en lumière la réalité des conditions de travail des personnels. Notre établissement fait face à une vacance de postes préoccupante : 15 agents manquants, tous corps et grades confondus, fragilisent aujourd'hui le fonctionnement du service public pénitentiaire.

Lors des différents entretiens avec le conseiller Justice en charge de l'Outre-mer, **FO JUSTICE** a réaffirmé son exigence de restructuration du quartier haut, dont les infrastructures vétustes ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et présentent un vieillissement avancé.

S'agissant du quartier bas, notre organisation a insisté sur la poursuite des travaux engagés ainsi que sur la mise en place effective des douches en cellule, mesure attendue depuis longtemps.

Concernant le domaine pénitentiaire, **FO JUSTICE** s'interroge sur la présence régulière de sociétés extérieures, de jour comme de nuit, alors même que le plan Vigipirate impose un haut niveau de vigilance. Cette situation crée un paradoxe sécuritaire qui mérite toute l'attention des autorités.

Si des annonces ont été formulées concernant les ELSP, nous alertons également sur les tensions communautaires croissantes au sein de l'établissement, notamment depuis l'arrivée des transferts en provenance de Mayotte. Ces évolutions nécessitent des moyens humains adaptés et une vigilance renforcée.

FO JUSTICE a par ailleurs été particulièrement surpris par le courrier remis au ministre par l'UFAP régionale, dans lequel la situation du Centre de détention du Port n'est à aucun moment évoquée, malgré l'affectation d'un responsable régional adjoint au sein de notre établissement. Le seul représentant présent à Saint-Pierre n'a pas pris la parole.

FO JUSTICE a été reçue par le conseiller du ministre et a également pu échanger directement avec le ministre. Nous attendons désormais des engagements concrets et des avancées tangibles afin de garantir de meilleures conditions de travail aux personnels et un niveau de sécurité conforme aux exigences du service public pénitentiaire.

FO JUSTICE s'étonne de l'absence de l'UFAP lors du déplacement du ministre en ce Samedi 21 février 2026 sur notre établissement. Fallait-il une convocation en ASA 15 pour que les représentants UFAP CD du Port se déplacent ?

Il est vrai que certains ne font du syndicat que sur convocation de l'administration et surtout pas le week-end !

FO JUSTICE a exigé la construction d'un nouvel établissement dans le sud du département en remplacement de l'actuel maison d'arrêt la Cayenne. **L'amélioration des conditions de travail du personnel n'a pas de prix.**

FO JUSTICE assume pleinement son rôle : défendre les personnels et porter la réalité du terrain.

Au Port le, 22 février 2026

La Section Locale FO JUSTICE

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

